

Ecole primaire de Leyviller
Compte-rendu du conseil d'école du premier trimestre 2024-2025
lundi 4 novembre 2024

Etaient présents :

- M. Ballié, maire de Leyviller ; M. Steyer, conseiller municipal ; Mme Blaise, ATSEM ;
- les représentants des parents d'élèves : Mme Lehnert
- Absentes excusées : Mmes Meichelbeck, Stepein et Polak
- l'équipe enseignante : Mmes Pernet, Berthold et Diversin

Elections des représentants des parents d'élèves-----

Elles ont eu lieu le vendredi 11 octobre : sur 83 électeurs, 53 ont voté (46 suffrages exprimés).

Ont été élus à l'unanimité :

- Comme titulaires : Mmes Lehnert, Stepien et Meichelbeck
- Comme suppléantes Mme Polak

Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance.

Effectifs -----

Actuellement : 6 PS, 4 MS, 10 GS soit 20 élèves dans la classe de Mmes Pernet et Bazak

4 CP et 9 CE1 soit 13 élèves dans la classe de Mme Berthold

6 CE2, 7 CM1 et 4 CM2 soit 17 élèves dans la classe de Mme

Diversin

Effectif total : 50 élèves

Pour la prochaine rentrée, il y a 4 CM2 qui partent en 6ème et 3 PS qui entrent.

Soit 49 élèves.

Fréquentation scolaire / Absentéisme -----

L'école est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de 3 ans. Pour les élèves de PS, des modalités d'aménagement du temps de l'après midi sont possibles sur demande écrite des parents (aucun PS dort à l'école cette année). Cette année, il y a 1 PS qui dort à l'école toutes les après-midis.

Taux de présence pour septembre/octobre :

En maternelle : 94,8 %

En CP/CE1 : 94,5 %

En CE2/CM1/CM2 : 97,5%

Règlement Intérieur -----

Le règlement intérieur n'a pas été modifié. Il est soumis au vote et est voté à l'unanimité.

Sécurité / Exercices d'évacuation, de confinement et PPMS -----

●Le premier exercice d'évacuation Incendie a eu lieu le vendredi 13 septembre 2024. Tout s'est bien déroulé, sans stress. Les élèves se sont regroupés aux endroits prévus.

●Le dispositif Vigipirate, mis en place depuis plusieurs mois, est toujours d'actualité. Ceci nous invite à avoir une vigilance sur les questions de sécurité afin d'assurer une sûreté optimale envers les élèves et les personnels. Donc concrètement :

- Éviter les attroupements devant les portes d'accès à l'école
- Aucun véhicule n'est autorisé à stationner devant les établissements.
- Toutes les portes des bâtiments et les 2 portails sont fermés à clé en permanence, même entre midi .
- Jusqu'à nouvel ordre, au moment de l'accueil, un adulte se trouve à l'entrée du portail vert ou de la porte d'entrée chez les maternelles

A cet effet, la Mairie a installé un visiophone à la porte d'entrée.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (qui répartit le rôle des adultes) a été actualisé et est présenté par la directrice. Les membres du conseil d'école peuvent également voir les plans pour évacuation et confinement.

Un 1er exercice de mise en sécurité « Attentat intrusion/ se cacher » s'est déroulé dans chaque classe le mardi 1^{er} octobre 2024. Il a été demandé aux élèves de se cacher dans le silence (dans différents lieux choisis à l'avance dans leur salle de classe). Aucune difficulté dans la classe de Mme Diversin : les élèves connaissent leur rôle et le lieu de rassemblement. Pour les maternelles, il n'y a pas eu de problème : ils ont fait un barrage avec le bureau de Brigitte, une table ronde et le canapé.

Un 2ème exercice « Attentat intrusion / s'enfuir » est programmé le 15 novembre 2024, pour montrer aux enfants « comment et où » se rendre au point de ralliement, qui est le foyer communal.

Projet d'école -----

Durant 4 ans (2022/2026), nous mènerons des actions autour de deux grands axes :

- La réussite des élèves (améliorer la lecture des élèves (fluence) + développer les compétences langagières orale et écrites (lexique)
- L'école pour tous (construire un climat scolaire propice aux apprentissages)

Dans la cadre du projet d'école, nous avons un projet chorale d'école avec l'intervention d'un musicien. Le musicien interviendra 10h dans chaque classe. Les enfants iront voir un spectacle musical, le jeudi 24 avril à l'Opéra de Metz pour les CP/CE1 et CE2/CM « Elliott et Clara » et les maternelles iront voir un spectacle à Hellimer.

Conformément aux dispositions de l'article L. 312-16 du Code de l'éducation, une éducation à la sexualité doit être organisée à raison d'au moins trois séances annuelles.

L'éducation à la sexualité contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité. Ces séances doivent respecter le cadre fixé par la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité. L'infirmière scolaire interviendra également dans ce cadre.

Programme pHARe -----

Ce programme est obligatoire pour les écoles, collèges et lycées, et consiste à mettre en œuvre une dynamique d'amélioration du climat scolaire et du bien-être de toutes et tous à l'École.

Pour ce faire, il s'agit notamment de :

- mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles
- participer aux temps forts du programme : journée Non au harcèlement
- réaliser dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du CP au CM2.

Lors du jeudi 7 novembre 2023 (journée contre le harcèlement), pour porter à la connaissance des élèves certaines situations de harcèlement scolaire qu'ils pourraient rencontrer (et qu'il leur faudra dénoncer), chaque classe participera à un temps fort. De plus, tous les élèves des écoles à compter du CE2 se verront proposer de renseigner une grille d'auto-évaluation non nominative visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire.

A partir d'un album, les maternelles aborderont le sujet et une discussion suivra sur le harcèlement et l'estime de soi.

Dans les 2 classes d'élémentaires, ils partiront sur de courtes vidéos.

Les CP/CE1 écriront une acrostiche sur le mot « Harcèlement ». Les 2 classes d'élémentaires réaliseront une affiche qui prendra place dans les couloirs de l'école ainsi que dans la cour de récréation afin de partager leurs découvertes aux autres élèves, les mettre en garde et leur proposer une marche à suivre pour lutter contre le harcèlement à l'école.

La charte de la laïcité-----

Elle est affichée dans les 2 tableaux d'affichage. Elle a été distribuée à chaque famille dans le cahier de liaison et a été signée. Tous les usagers de l'école, élèves, parents, enseignants et personnels, y sont soumis.

Organisation des APC-----

Pour cette 1ère période, les APC se sont déroulées les lundis et mardis de 16h00 à 17h00 :

- 5 CE1 ont travaillé la lecture rapidité et le calcul mental avec Mme Pernet
- Les CE2/CM1 ont travaillé l'orthographe et les CM2 c'était la numération et les calculs.

Pour la 2ème période, il y aura APC :

- les lundis (CE2/CM1)
- les mardis (GS et CE2/CM2)
- les jeudis (CE1)

Evaluations nationales CP/CE1/CM1-----

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont effectué des évaluations nationales durant la 1ère quinzaine de septembre. Ces évaluations permettent d'identifier les points forts et faibles des enfants en français et en mathématiques, et ainsi de mettre en place une réponse adaptée.

Les CP auront une 2ème série d'évaluations en février.

Une restitution individuelle aux familles a été faite.

Suite aux résultats de ces évaluations, un stage de réussite a été proposé à 2 CE1,

2CE2, 1CM1 et 1CM2. Le stage a eu lieu à l'école durant la 1ère semaine des vacances sous la responsabilité de Mme Pernet.

Périscolaire-----

Actuellement, il y a au minimum une dizaine d'enfants qui sont inscrits chaque jour(34 élèves inscrits au total)

Association de l'école « L'école buissonnière de Leyviller »-----

Le comité a été renouvelé, lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2024 :

- Présidente : Mme Berthold et vice-présidente Mme Boldan
- Trésorière : Mme Pernet et trésorière-adjointe Mme Meichelbeck
- Secrétaire : Mme Diversin et secrétaire-adjointe Mme Becker

Action menée : la vente de fleurs, qui a bien fonctionné

Actions prévues : - novembre/décembre : loto de Noël et vente de chocolat Jeff de Bruges

- Fête de Saint -Nicolas le 6 décembre au foyer

Dépenses :

- Semaine du goût sur les fruits d'automne : les différentes sortes de raisins, de pommes, de poires et fruits secs (dattes, figes).

Les enfants ont beaucoup apprécié la dégustation.

- Participer au financement de la sortie à la ferme
- Achat matériel pédagogique pour les 3 classes

Projets / Sorties -----

- Sortie à la ferme de Zellen à Petit-Tenquin pour les Maternelles et les CP/CE1
- Spectacle allemand à l'école le vendredi 22 novembre sur le thème du loup qui voyage à travers le monde. Ce spectacle servira de base pour le projet de création du jeu « qui-est-ce-qui » par les élèves, entre classes et disponible dans le bulletin municipal pour faire jouer les habitants du village.
- Suite à la visite de l'exposition, intervention de l'artiste Antoine Klein dans chaque classe trois fois au mois de janvier. Il fera découvrir aux enfants certaines techniques de dessin comme l'ombre et la lumière. A l'issue, les enfants réaliseront une exposition de leurs chefs d'œuvres.
- Spectacle pour les maternelle à Hellimer le 3 décembre
- Sortie à Metz le 24 avril pour les 2 classes d'élémentaires : le matin spectacle musical à l'Opéra de Metz, puis déjeuner à la cantine du lycée Fabert (4,85 € par enfant et 8,95 € par adulte).L'après-midi, nous irons au musée de la Cour d'Or.

Travaux-----

- l'achat de nouvelles chaises pour la maternelle
- problème avec la Box de la classe de Mme Diversin

Merci à la Mairie pour les travaux effectués

